

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2010435	Date d'inspection Le 16 janvier 2024	
Nom de l'établissement Club Ste-Thérèse 2		Numéro de téléphone (506) 855-7417	
Adresse 500 rue Notre-Dame Dieppe NB E1A 5C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont aussi été observés :

- Les registres des présences quotidiennes des enfants
- La routine quotidienne (1 heure à l'extérieur par période de 4 heures lorsque la majorité des enfants sont présents et si les conditions météorologiques le permettent). Au moment de l'inspection de surveillance, il y avait une neige faible qui tombait et la température était de -1 degré Celsius. Les enfants sont allés dehors.
- Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
- Orientation des enfants; À la cafétéria, une éducatrice aide à sortir le matériel que demandent quelques enfants. Une autre éducatrice écoute l'enfant raconter sa journée.
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés pour le mois de janvier.

La mentore en assurance de la qualité a répondu aux questions de la personne responsable sur les lieux.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé le temps de la collation, les jeux libres, une activité dirigée (fabrication d'un bonhomme de neige), la préparation pour aller dehors et les jeux à l'extérieur.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 janvier 2024

Date

original signé par
Trinity McCaffery

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 janvier 2024

Date